



Regroupement des groupes de femmes  
de la région de Québec (03)  
Portneuf-Québec-Charlevoix

Mémoire présenté à la

*Commission de consultation sur  
les pratiques d'accommodement  
reliées aux différences culturelles*

octobre 2007

## **Table des matières**

1. Présentation du Regroupement des groupes de femmes de la région de Québec (03) Portneuf-Québec-Charlevoix
2. Mémoire

Annexe 1 : Charte mondiale des femmes pour l'humanité

Annexe 2 : Membres du RGF-03

## **Présentation du RGF-03**

Créé en 1990 sous l'appellation Regroupement des groupes de femmes de la rive-nord de Québec, il s'incorpore en 1995 sous le nom de Regroupement des groupes de femmes de la région de Québec (03) Portneuf-Québec-Charlevoix.

Le Regroupement (RGF-03) a pour mission de regrouper les groupes de femmes de la région 03 pour travailler solidairement à la défense des droits et intérêts des femmes ainsi qu'à l'amélioration de leurs conditions de vie. Il regroupe 36 groupes de femmes (Maisons d'hébergement, centres de femmes, groupes en périnatalité, employabilité, syndicats et groupes sociaux) et travaille à la défense et à la promotion des droits des femmes dans différents domaines tels que le développement régional et ses structures, la santé et les services sociaux. Tous les groupes de femmes de la région (plus de 70 groupes) sont invités à participer aux différentes activités du Regroupement.

Le Regroupement porte deux dossiers majeurs et prioritaires : les femmes dans le développement régional et local (augmentation du nombre de femmes dans les instances décisionnelles, prise en compte des besoins des femmes par les instances) et la santé des femmes (plan d'action régional en santé des femmes, accès aux services de santé et aux services sociaux, santé mentale, etc.) Il intervient également dans les dossiers de lutte à la pauvreté et la violence avec la Coalition régionale des femmes contre la pauvreté qui assure le suivi de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000. Évidemment, en tant que porteur des enjeux collectifs en condition féminine dans la région 03, il intervient dans différents dossiers tel la politique de reconnaissance de l'action communautaire, l'équité salariale, l'emploi, etc.

Depuis sa création, le Regroupement est préoccupé par la santé des femmes. Il délègue une représentante au conseil d'administration de la Régie régionale de la santé et des services sociaux, devenue depuis l'Agence de développement des réseaux locaux en services de santé et de services sociaux. Il délègue également des représentantes au comité de condition de vie des femmes ainsi qu'au comité traitant de la problématique de la violence faite aux femmes. Au printemps 1998, suite à sa reconnaissance en tant qu'interlocuteur privilégié auprès de la Régie régionale, le Regroupement crée le comité aviseur femmes sur le plan de consolidation des services 1999-2002 et dépose en juin 1998 un avis concernant ce plan. En 1999, le Regroupement obtient à la Régie régionale de Québec la création d'un comité de travail sur la santé des femmes ayant pour objectif de doter la région d'un

état de situation sur la santé des femmes de notre région. Le comité débute alors des travaux au printemps 2000 qui conduiront à l'adoption et à la mise oeuvre, en février 2004, d'un Plan d'action régional en santé des femmes 2004-2007 par l'Agence de développement des réseaux locaux de services de santé et de services sociaux. L'Agence procède ensuite à la mise sur pied d'un comité d'implantation du Plan d'action sur lequel siège le RGF-03.

A l'automne 1998, le Regroupement publie une étude, réalisée en collaboration avec la Chaire d'étude Claire-Bonenfant sur la condition des femmes, qui s'intitule Les femmes dans l'espace régional de Québec- Solidaires dans le développement. Cette étude trace un portrait socio-économique des femmes de notre région et aborde, entre autres, leur situation par rapport à l'emploi et les obstacles à leur participation dans les instances décisionnelles. Elle vise à sensibiliser les partenaires régionaux à la situation des femmes de notre région. Cette étude fut une première étape importante puisqu'elle permit la création d'un groupe de travail au sein du Conseil régional de concertation et de développement de la région de Québec (CRCDQ) dans le but de doter la région d'un plan d'action femmes en matière de formation, emploi, intégration dans les instances, etc. Le Regroupement obtient, en juin 1999, un poste au bureau de direction du CRCDQ. En l'an 2000, il entreprend, avec le comité de travail femmes du CRCDQ, la préparation d'une entente-spécifique sur la condition des femmes. En mars 2004, la CRCDQ fait officiellement place à la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Capitale-Nationale. Le Regroupement est désigné par la CRÉCN pour nommer l'une de ses administratrices à titre de représentante sur le siège du milieu de la participation citoyenne-femmes. Après plusieurs années de travail sur ce dossier, l'Entente spécifique en condition féminine pour la région de la Capitale-Nationale est signée et lancée en mai 2006. Le RGF-03 est directement impliqué dans la mise en oeuvre de l'entente spécifique tant par sa participation aux travaux du comité consultatif, que son implication au comité de gestion.

Enfin, nous oeuvrons depuis plusieurs années à augmenter le nombre de femmes sur les instances décisionnelles et plus particulièrement depuis deux ans, avec la tenue d'élections municipales en novembre 2005, à informer, encourager, référer et soutenir des femmes intéressées à s'impliquer sur la scène politique municipale.

## Introduction

Le Regroupement des groupes de femmes de la région de Québec (03) Portneuf-Québec-Charlevoix réitère ici ses valeurs, son désir de vivre en paix au Québec dans le respect des différences et dans une vision inclusive de tous et toutes. Il prend position clairement et fermement pour la prédominance de l'égalité entre les femmes et les hommes. Il affirme très clairement qu'un des principaux freins à l'atteinte de l'égalité est le difficile accès à l'emploi et donc, à l'autonomie économique particulièrement pour les femmes des communautés culturelles. De plus, il rappelle que la violence exercée contre toutes les femmes (la violence conjugale, les agressions sexuelles et l'inceste) nuisent fortement à l'atteinte de l'égalité. Finalement, il rappelle que la société québécoise a des valeurs importantes à respecter, mais que celle-ci doit également évoluer que ce soit en matière d'accès des femmes au pouvoir ; d'inclusion et de respect des personnes vivant avec un handicap, des personnes ayant une orientation sexuelle non majoritaire, des personnes des différentes communautés culturelles et/ou religieuses, etc. ou que ce soit dans la possible participation citoyenne à tous les âges de la vie.

### 1. Nos valeurs :

Le Regroupement des groupes de femmes de la région de Québec (03) Portneuf-Québec-Charlevoix adhère aux valeurs féministes d'égalité entre les femmes et les hommes et entre toutes les citoyennes et tous les citoyens. De plus, il valorise l'équité, le partage et la justice sociale. Il adhère à la démocratie et au processus de décision collective. Il travaille pour et dans le respect de la diversité et des différences, l'autonomie des individus et la solidarité.

Nous adhérons à la Charte mondiale des femmes pour l'humanité, jointe en annexe, qui prône l'égalité, la liberté, la solidarité, la justice et la paix.

### 2. Les droits fondamentaux et l'égalité entre les femmes et les hommes :

L'égalité entre les femmes et les hommes est fondamentale et doit avoir préséance sur les autres droits et libertés. L'égalité entre les femmes et les hommes n'est pas atteinte au Québec, malgré des avancées importantes. Pour que cette égalité puisse se vivre, les femmes de toutes les communautés qui peuplent le Québec doivent avoir accès à l'emploi, car l'autonomie économique des femmes est un fondement de cette égalité.

De plus, nous tenons à rappeler qu'un des freins majeurs à l'atteinte de l'égalité pour les femmes est la violence exercée contre elles. Nous oublions, et ce, trop facilement que, la violence conjugale, les agressions sexuelles et l'inceste sont le lot de beaucoup trop de femmes du Québec. Il va sans dire que nous aurions été impressionnées si une municipalité au Québec avait pris position en déclarant bannir de son territoire la violence conjugale, les agressions sexuelles et l'inceste. Cette situation participerait à lutter contre ces violences vécues par les femmes.

En effet, « au Canada, la proportion d'agressions sexuelles commises contre des femmes par leur partenaire intime est estimée à 8%. Selon l'Enquête nationale sur la violence faite aux femmes (Statistiques Canada, 1993), 34% des Québécoises ont été victimes d'au moins une agression sexuelle depuis l'âge de 16 ans et 3% des femmes sont victimes d'une agression sexuelle chaque année. Concernant la violence sexuelle à l'enfance et l'adolescence, une étude récente auprès d'un échantillon représentatif de 1000 adultes québécois montre que près de 20% des femmes québécoises et 10% des hommes québécois déclarent avoir vécu une agression sexuelle avant d'atteindre l'âge de la majorité (Tourigny, Gagné, Joly, & Chartrand, sous presse). »<sup>1</sup>

Dans le domaine des droits fondamentaux, il est clair pour les immigrantes qui ont quitté des pays qui les opprimaient et dans lesquels elles étaient des citoyennes de seconde zone ayant un statut d'inférieur, qu'elles ne veulent pas revivre cette situation au Québec. Nous ne voulons pas non plus, qu'elles vivent cette situation au Québec.

### 3. Une société laïque dans le respect de toutes les religions :

Nous souhaitons la laïcisation complète de l'État québécois en matière de services publics. Nous voulons le maintien d'une société de droit. La religion appartient à la sphère privée des individus et elle mérite le respect.

### 4. L'apport culturel des communautés qui peuplent le Québec, le respect et l'ouverture

La société québécoise est composée de communautés ayant une diversité culturelle qui nous enrichit collectivement. Nous voulons une société accueillante, respectueuse et ouverte à l'autre. Nous voulons du respect pour les premiers peuples à avoir occupé le territoire du Québec, nous pensons ici aux

---

<sup>1</sup> Francine Michaud, DRSP

Premières Nations. Nous voulons que la majorité blanche, francophone et de tradition catholique, soit ouverte aux changements et ne soit pas guidée par sa peur des différences.

#### 5. Le Québec, une société à part entière :

Partageons notre culture, nos normes sociales et nos lois, nous en sommes fiers alors ne soyons pas avares. Prenons le temps de les faire comprendre aux nouveaux arrivants et aux nouvelles arrivantes, soyons tous et toutes proactifs dans l'inclusion. Poursuivons l'interculturalisme, c'est gagnant !

#### Nous voulons :

1. Une société où l'égalité entre les femmes et les hommes prime;
2. Une société en action pour que cette égalité devienne réelle par la lutte à la pauvreté et aux violences exercées contre les femmes et par l'intégration en emploi ;
3. Une société ouverte à l'autre où les différences sont accueillies dans le principe de l'interculturalisme<sup>2</sup> ;
4. Des services publics laïques universels et accessibles.

---

<sup>2</sup> Définition de l'interculturalisme selon le document de consultation :

Les immigrants et les membres des groupes minoritaires, s'ils le souhaitent, préservent l'essentiel ou une partie substantielle de leur culture, mais en la conjuguant avec des éléments de la culture majoritaire. Ils empruntent donc à ses valeurs fondamentales, à ses coutumes, ils s'approprient la langue française, ils participent de la mémoire nationale et de l'identité québécoise. En retour, la culture majoritaire change, elle aussi, en incorporant des éléments des cultures minoritaires. On reconnaît ici les deux pôles qui fondent l'interculturalisme : intégration et diversité. Au gré de ces processus, la culture québécoise demeure une francophonie, largement nourrie de la tradition canadienne-française. Mais la différence culturelle survit au gré d'une dynamique d'interaction respectueuse de l'Autre, qui établit un équilibre (toujours mouvant) entre intégration et diversité.

## **Charte mondiale des femmes pour l'humanité**

### **Préambule**

Nous, les femmes, marchons depuis longtemps pour dénoncer et exiger la fin de l'oppression que nous vivons en tant que femmes, pour dire que la domination, l'exploitation, l'égoïsme et la recherche effrénée du profit menant aux injustices, aux guerres, aux conquêtes et aux violences ont une fin.

De nos luttes féministes, de celles qu'ont menées nos aïeules sur tous les continents, sont nés de nouveaux espaces de liberté, pour nous-mêmes, pour nos filles, pour nos fils et pour toutes les petites filles et tous les petits garçons, qui, après nous, fouleront ce sol.

Nous bâtissons un monde où la diversité est un atout et où tant l'individualité que la collectivité sont source de richesse, où les échanges fleurissent sans contraintes, où les paroles, les chants et les rêves bourgeonnent. Ce monde considère la personne humaine comme une des richesses les plus précieuses. Il y règne l'égalité, la liberté, la solidarité, la justice et la paix. Ce monde, nous avons la force de le créer.

Nous formons plus de la moitié de l'humanité. Nous donnons la vie, travaillons, aimons, créons, militons, nous distrayons. Nous assurons actuellement la majorité des tâches essentielles à la vie et à la continuité de cette humanité. Pourtant, notre place dans la société reste sous-évaluée.

La Marche mondiale des femmes, dont nous faisons partie, identifie le patriarcat comme le système d'oppression des femmes et le capitalisme comme le système d'exploitation d'une immense majorité de femmes et d'hommes par une minorité.

Ces systèmes se renforcent mutuellement. Ils s'enracinent et se conjuguent avec le racisme, le sexisme, la misogynie, la xénophobie, l'homophobie, le colonialisme, l'impérialisme, l'esclavagisme, le travail forcé. Ils font le lit des fondamentalismes et intégrismes qui empêchent les femmes et les hommes d'être libres. Ils génèrent la pauvreté, l'exclusion, violent les droits des êtres humains, particulièrement ceux des femmes, et mettent l'humanité et la planète en péril.

Nous rejetons ce monde!

Nous proposons de construire un autre monde où l'exploitation, l'oppression, l'intolérance et les exclusions n'existent plus, où l'intégrité, la diversité, les droits et libertés de toutes et de tous sont respectés.

Cette Charte se fonde sur les valeurs d'égalité, de liberté, de solidarité, de justice et de paix.

### **ÉGALITÉ**

*Affirmation 1.* Tous les êtres humains et tous les peuples sont égaux dans tous les domaines et dans toutes les sociétés. Ils ont un accès égal aux richesses, à la terre, à un emploi digne, aux moyens de production, à un logement salubre, à une éducation, de qualité à la formation professionnelle, à la justice, à une alimentation saine, nutritive et suffisante, aux services de santé physique et mentale, à la sécurité pendant la vieillesse, à un environnement sain, à la propriété, aux fonctions représentati-

ves, politiques et décisionnelles, à l'énergie, à l'eau potable, à l'air pur, aux moyens de transport, aux techniques, à l'information, aux moyens de communication, aux loisirs, à la culture, au repos, à la technologie, aux retombées scientifiques.

*Affirmation 2.* Aucune condition humaine ou condition de vie ne peut justifier la discrimination.

***Affirmation 3.* Aucune coutume, tradition, religion, idéologie, aucun système économique, ni politique ne justifie l'infériorisation de quiconque et n'autorise des actes qui remettent en cause la dignité et l'intégrité physique et psychologique.**

*Affirmation 4.* Les femmes sont des citoyennes à part entière avant d'être des conjointes, des compagnes, des épouses, des mères, des travailleuses.

*Affirmation 5.* L'ensemble des tâches non rémunérées, dites féminines, qui assurent la vie et la continuité de la société (travaux domestiques, éducation, soin aux enfants et aux proches) sont des activités économiques qui créent de la richesse et qui doivent être valorisées et partagées.

*Affirmation 6.* Les échanges commerciaux entre les pays sont équitables et ne portent pas préjudice au développement des peuples.

*Affirmation 7.* Chaque personne a accès à un travail justement rémunéré, effectué dans des conditions sécuritaires et salubres, permettant de vivre dignement.

## **LIBERTÉ**

*Affirmation 1.* Tous les êtres humains vivent libres de toute violence. Aucun être humain n'appartient à un autre. Aucune personne ne peut être tenue en esclavage, forcée au mariage, subir le travail forcé, être objet de trafic, d'exploitation sexuelle.

*Affirmation 2.* Chaque personne jouit de libertés collectives et individuelles qui garantissent sa dignité notamment : liberté de pensée, de conscience, de croyance, de religion; d'expression, d'opinion; de vivre librement sa sexualité de façon responsable et de choisir la personne avec qui partager sa vie; de voter, d'être élue, de participer à la vie politique; de s'associer, se réunir, se syndiquer, manifester; d'élire son lieu de vie, sa nationalité, de choisir son statut civil; de suivre les études de son choix, de choisir sa profession et de l'exercer; de se déplacer; de disposer de sa personne et de ses biens; d'utiliser la langue de communication de son choix dans le respect des langues minoritaires et des choix collectifs concernant la langue d'usage et de travail; de s'informer, de se cultiver, d'échanger, d'accéder aux technologies de l'information.

*Affirmation 3.* Les libertés s'exercent dans la tolérance, le respect de l'opinion de chacune et de chacun et des cadres démocratiques et participatifs. Elles entraînent des responsabilités et des devoirs envers la communauté.

*Affirmation 4.* Les femmes prennent librement les décisions qui concernent leur corps, leur sexualité et leur fécondité. Elles choisissent d'avoir ou non des enfants.

*Affirmation 5.* La démocratie s'exerce s'il y a liberté et égalité.

## **SOLIDARITÉ**

*Affirmation 1.* La solidarité internationale est promue entre les personnes et les peuples sans aucun type de manipulation ni influence.

*Affirmation 2.* Tous les êtres humains sont interdépendants. Ils partagent le devoir et la volonté de vivre ensemble, de construire une société généreuse, juste et égalitaire, basée sur les droits humains exempte d'oppression, d'exclusions, de discriminations, d'intolérance et de violences.

*Affirmation 3.* Les ressources naturelles, les biens et les services nécessaires à la vie de toutes et de tous sont des biens et des services publics de qualité auxquels chaque personne a accès de manière égalitaire et équitable.

*Affirmation 4.* Les ressources naturelles sont administrées par les peuples vivant dans les territoires où elles sont situées dans le respect de l'environnement et avec le souci de leur préservation et de leur durabilité.

*Affirmation 5.* L'économie d'une société est au service de celles et de ceux qui la composent. Elle est tournée vers la production et l'échange de richesses utiles socialement, qui sont réparties entre toutes et tous, qui assurent en priorité la satisfaction des besoins de la collectivité, qui éliminent la pauvreté et qui assurent un équilibre entre l'intérêt général et les intérêts individuels. Elle assure la souveraineté alimentaire. Elle s'oppose à la recherche exclusive du profit sans satisfaction sociale et à l'accumulation privée des moyens de production, des richesses, du capital, des terres, des prises de décision entre les mains de quelques groupes ou de quelques personnes.

*Affirmation 6.* La contribution de chacune et de chacun à la société est reconnue et entraîne l'ouverture de droits sociaux, quelle que soit la fonction qu'ils y occupent.

*Affirmation 7.* Les manipulations génétiques sont contrôlées. Il n'y a pas de brevet sur le vivant ni sur le génome humain. Le clonage humain est interdit.

## **JUSTICE**

*Affirmation 1.* Tous les êtres humains, indépendamment de leur pays d'origine, de leur nationalité et de leur lieu de résidence, sont considérés comme des citoyennes et des citoyens à part entière jouissant de droits humains (droits sociaux, économiques, politiques, civils, culturels, sexuels, reproductifs, environnementaux) d'une manière égalitaire et équitable réellement démocratique.

*Affirmation 2.* La justice sociale est basée sur une redistribution équitable des richesses qui élimine la pauvreté, limite la richesse, et assure la satisfaction des besoins essentiels à la vie et qui vise l'amélioration du bien-être de toutes et de tous.

*Affirmation 3.* L'intégrité physique et morale de toutes et de tous est garantie. La torture, les traitements humiliants et dégradants sont interdits. Les agressions sexuelles, les viols, les mutilations génitales féminines, les violences spécifiques à l'égard des femmes et le trafic sexuel et la traite des êtres humains sont considérés comme des crimes contre la personne et contre l'humanité.

*Affirmation 4.* Un système judiciaire accessible, égalitaire, efficace et indépendant est instauré.

*Affirmation 5.* Chaque personne jouit d'une protection sociale qui lui garantit l'accès à l'alimentation, aux soins, au logement salubre, à l'éducation, à l'information, à la sécurité durant la vieillesse. Elle a accès à des revenus suffisants pour vivre dignement.

*Affirmation 6.* Les services de santé et sociaux sont publics, accessibles, de qualité, gratuits et ce, pour tous les traitements, toutes les pandémies, particulièrement pour le VIH.

## **PAIX**

*Affirmation 1.* Tous les êtres humains vivent dans un monde de paix. La paix résulte notamment : de l'égalité entre les sexes, de l'égalité sociale, économique, politique, juridique et culturelle du respect des droits, de l'éradication de la pauvreté qui assurent à toutes et tous une vie digne, exempte de violence, où chacune et chacun disposent d'un travail et de ressources suffisantes pour se nourrir, se loger, se vêtir, s'instruire, être protégé pendant sa vieillesse, avoir accès aux soins

*Affirmation 2.* La tolérance, le dialogue, le respect de la diversité sont des garants de la paix.

*Affirmation 3.* Toutes les formes de domination, d'exploitation et d'exclusion de la part d'une personne sur une autre, d'un groupe sur un autre, d'une minorité sur une majorité, d'une majorité sur une minorité, d'une nation sur une autre sont exclues.

*Affirmation 4.* Tous les êtres humains ont le droit de vivre dans un monde sans guerre et sans conflit armé sans occupation étrangère ni base militaire. Nul n'a le droit de vie ou de mort sur les personnes et sur les peuples.

*Affirmation 5.* Aucune coutume, aucune tradition, aucune idéologie, aucune religion, aucun système économique ni politique, ne justifient les violences.

*Affirmation 6.* Les conflits armés ou non entre les pays, les communautés ou les peuples sont résolus par la négociation qui permet d'arriver à des solutions pacifiques, justes et équitables, et ce, au niveau national, régional et international.

## **APPEL**

Cette *Charte mondiale des femmes pour l'humanité* appelle les femmes et les hommes et tous les peuples et groupes opprimés du monde à proclamer individuellement et collectivement leur pouvoir à transformer le monde et à modifier radicalement les rapports qui les unissent pour développer des relations basées sur l'égalité, la paix, la liberté, la solidarité, la justice.

Elle appelle tous les mouvements sociaux et toutes les forces de la société à agir pour que les valeurs défendues dans cette Charte soient effectivement mises en œuvre et pour que les pouvoirs politiques prennent les mesures nécessaires à leur application.

Elle invite à l'action pour changer le monde. Il y a urgence!!!

*Aucun élément de cette Charte ne peut être interprété ni utilisé pour énoncer des opinions ou pour mener des activités contraires à l'esprit de cette Charte. Les valeurs qui y sont défendues forment un*

*tout. Elles sont égales en importance, interdépendantes, indivisibles; la place qu'elles occupent dans la Charte est interchangeable.*

### **Qu'est-ce que la Marche mondiale des femmes?**

La Marche mondiale des femmes est un mouvement composé de groupes de femmes de diverses origines ethniques, culturelles, religieuses, politiques, de classe, d'âge, d'orientation sexuelle. Au lieu de nous séparer, cette diversité nous unit dans une solidarité plus globale.

En 2000, nous avons, en tant que Marche mondiale des femmes, écrit une plate-forme politique contenant 17 revendications concrètes afin d'éliminer la pauvreté dans le monde, réaliser le partage des richesses, éradiquer la violence à l'égard des femmes et obtenir le respect de leur intégrité physique et morale. Nous avons transmis ces revendications aux responsables du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale, de l'ONU. Nous avons aussi transmis ces revendications aux élus et élus et aux dirigeantes et dirigeants de nos pays.

Depuis lors, nous continuons à défendre nos revendications sans relâche. Nous proposons des alternatives pour construire un autre monde. Nous sommes actives au sein des mouvements sociaux du monde et de nos sociétés. Nous approfondissons la réflexion sur la place qu'occupent et que doivent occuper les femmes dans le monde.

Par cette charte mondiale des femmes pour l'humanité et par les actions à venir nous réaffirmons qu'un autre monde est possible, un monde rempli d'espoir, de vie, où il fait bon vivre et nous déclarons notre amour à ce monde, à sa diversité et à sa beauté.

Adopté à la 5e Rencontre internationale de la  
Marche mondiale des femmes au Rwanda  
le 10 décembre 2004

## Annexe 2



### **REGROUPEMENT DES GROUPE\$ DE FEMME\$ DE LA RÉGION DE QUÉBEC (03) PORTNEUF – QUÉBEC – CHARLEVOIX**

# Liste des membres

ASSOCIATION DES FEMMES DE CARRIÈRE DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN  
ASSOCIATION FÉMININE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE (AFEAS)  
ASSOCIATION YWCA DE QUÉBEC  
CALACS de Charlevoix  
CENTRE RESSOURCES POUR FEMMES DE BEAUPORT  
CENTRE DES FEMMES DE CHARLEVOIX  
CENTRE DES FEMMES DE LA BASSE-VILLE  
CENTRE FEMMES AUX 3A  
CENTRE-FEMMES AUX PLURIELLES  
CENTRE FEMMES D'AUJOURD'HUI  
CENTRE ÉTAPE, atelier de formation pour les femmes  
CENTRE INTERNATIONAL DES FEMMES, QUÉBEC  
CHAIRE D'ÉTUDE CLAIRE-BONENFANT SUR LA CONDITION DES FEMMES  
COLLECTIF D'ACCOMPAGNEMENT À L'ACCOUCHEMENT "LES ACCOMPAGNANTES"  
COLLECTIF RÉGIONAL LÉA-ROBACK  
COMITÉ D'AIDE AUX FEMMES SOURDES DE QUÉBEC  
COMITÉ DES FEMMES DU SPGQ  
COMITÉ FEMMES DU CONSEIL CENTRAL DE QUÉBEC-CHAUDIÈRE-APPALACHES (CSN)  
COMITÉ D'ÉCONOMIE SOCIALE ET DE CONDITION FÉMININE DE PORTNEUF  
GROUPE FEMMES, POLITIQUE ET DÉMOCRATIE  
MAISON COMMUNAUTAIRE MISSINAK  
MAISON DES FEMMES DE QUÉBEC  
MAISON DE TRANSITION L'ÉCLAIRCIE  
MAISON D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES IMMIGRANTES DE QUÉBEC  
MAISON DU CŒUR POUR FEMMES  
MAISON KINSMEN MARIE-ROLLET  
MAISON LA MONTÉE  
MÈRES ET MONDE  
CENTRE COMMUNAUTAIRE ET RÉSIDENTIEL PAR ET POUR JEUNES MÈRES  
NOUVEAU DÉPART QUÉBEC  
R♀SE DU NORD  
REGROUPEMENT DES FEMMES SANS EMPLOI DU NORD DE QUÉBEC  
RÉSEAU DIOCÉSAIN DE LA CONDITION DES FEMMES  
SERVICE D'INFORMATION EN CONTRACEPTION ET SEXUALITÉ DE QUÉBEC  
S. O. S. GROSSESSE  
VIDÉO FEMMES  
VIOL SECOURS  
VIOLENCE INFO